

Objet : Sortie à Europa Park le Mardi 9 avril 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir inscrit votre enfant à cette sortie. Voici quelques modalités d'organisation et de consignes à suivre :

Départ : 08H00 sur la Place d'Armes, devant la mairie

Retour : 20H00 environ, au même endroit

Papiers : carte nationale d'identité (ou passeport) + Carte européenne d'assurance maladie

Prévoir un panier repas et/ou un peu d'argent de poche.

Au moment de l'inscription, conformément à la réglementation, il est indispensable de nous communiquer les documents suivants :

- **Formulaire d'inscription**
- **formulaire d'autorisation de sortie du territoire pour un enfant mineur**
- **une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport du parent signataire de la fiche.**
- **une photocopie recto-verso de la carte d'identité ou du passeport de l'élève en vérifiant la date de validité.**

Quelques règles à suivre pour la journée :

- **aucune sortie du parc en cours de journée n'est possible** (même pour un élève adulte)
- vos enfants devront rester en groupes de 4-5 environ, ils auront à leur disposition les numéros des accompagnateurs en cas de soucis
- les règles en vigueur dans le parc et tout particulièrement pour certaines attractions sont tout particulièrement à respecter !
- **l'ACCL ne pourra être tenue responsable en cas de perte d'effets personnels lors de la journée,**
- **tout comme elle ne pourra être tenue responsable du comportement de vos enfants dans l'enceinte du parc !**
- Ils doivent faire preuve de respect envers le matériel et les autres usagers du parc, de bon sens et se gérer intelligemment.
- Ces règles leur seront rappelées lors du trajet-aller.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations,

N. WALCH
Président de l'ACCL